

# Pôle mécanique : oui... mais ailleurs



« J'ai signé les deux pétitions : celle de la création d'un Pôle mécanique et celle du collectif pour la sauvegarde du site en zone naturelle. Si le projet devait se faire sur les anciens terrains du 13<sup>e</sup> RG, je retirerais ma signature. » prévient Jean-Pierre Paris.



Si pour Jean-Pierre Paris, la dépollution du site était nécessaire, l'abattage des arbres n'était pas obligatoire.

Créé en mars 2007 le collectif « 33 hectares à sauvegarder » annonce qu'il passera à la vitesse supérieure dès la rentrée si le projet de Pôle mécanique devait être imposé sur l'ancien champ de manœuvres du 13<sup>e</sup> RG.

« Le collectif n'est pas opposé au projet de Pôle mécanique, mais opposé au projet sur le site des anciens terrains militaires ». Pour Jean-Pierre Paris, membre actif du collectif et vice-président de Môme Nature Environnement, il s'agit « de ne pas faire n'importe quoi avec cette parcelle ».

« On parle d'un milieu semi-naturel que l'on s'apprête à détruire. Malgré ce qu'on en dit, il y a des espèces à sauvegarder. Ce n'est pas en trois visites que l'on peut faire un inventaire exact de



Si le collectif n'est pas entendu, il passera à la vitesse supérieure dès la rentrée. Des manifestations contre le pôle sur le site retenu sont annoncées.

la faune et de la flore sur ces 33 hectares ». Et d'évoquer « une volonté de ne pas chercher plus avant, par peur de trouver quelque chose ».

Sans contester pour autant le projet, le collectif estime que « c'est avant tout à la population de donner son avis, de dire ce qu'elle veut faire de cet espace. Un

pôle mécanique ? Un espace naturel ouvert à tous ? C'est à elle de choisir. Le problème c'est qu'il y a peu voire pas du tout de communication sur le sujet ».

## Le projet bien avancé

Dès juin 2004, alors que la communauté de communes Epernay pays de Champagne (CCEPC) n'était que « propriétaire virtuelle » des anciens terrains de manœuvres du 13<sup>e</sup> RG, (N.D.L.R. : l'armée a quitté Epernay en juin 2003), elle a lancé une étude de faisabilité sur un projet de Pôle mécanique en Champagne. Un projet initié par le Moto-club d'Epernay.

Cette étude devait démontrer en octobre 2004, une forte adhésion de la population. En décembre 2004, la CCEPC poursuivait plus avant avec l'étude juridique et financière. La conclusion est

tombée en avril 2005 : « Le projet est viable à condition que les pouvoirs publics interviennent fortement dans l'investissement ».

En mars 2005, une étude superficielle du terrain de manœuvres a été réalisée par l'État, puis en décembre 2005, une étude de sécurité de la surface.

L'étude d'impact a été officiellement lancée en 2006. Ses résultats n'ont pas encore été dévoilés. Quant à la dépollution du site, débutée fin 2006, elle devrait s'achever d'ici fin 2007.

### Un autre site

Selon Jean-Pierre Paris, lui-même motard dans l'âme, le site serait mal choisi. « J'ai moi-même signé la pétition pour la construction d'un Pôle mécanique, car j'y suis favorable... à condition qu'il soit régional. S'il doit y avoir un circuit auto-moto, autant qu'on s'en donne vraiment les moyens. Le site choisi est beaucoup trop proche des habitations. Il ne faut pas que le plaisir des uns se fasse au détriment

du bien-être des autres. L'endroit le mieux situé est un endroit déjà pollué par le bruit : c'est Votry... Mais ce n'est plus Epernay. À Votry, on ferait un superbe circuit et je serais le premier à m'éclater dessus. Cela resterait un pôle régional ».

Preuve de son intérêt pour ce pôle, même si Jean-Pierre Paris aurait espéré qu'on accorde un peu plus d'attention à son projet de parc naturel ouvert au public, avec le collectif, il a fait une autre proposition de site, non loin du fameux champ de manœuvres.

« Si Pôle mécanique il devait vraiment y avoir à Epernay, il existe un terrain, en contrebas de l'ancien terrain de manœuvres qui serait parfait. Il a certes 3 à 4 hectares de moins, mais il est 25 mètres plus bas, ce qui fait une différence au niveau du bruit. Il fait par ailleurs 200 mètres de plus en longueur. C'est important pour un circuit. Une partie appartient déjà à la CCEPC. Le reste, ce sont des terres agricoles. Certes, il y aurait toujours un problème de pollution atmosphérique, mais ce serait un moindre mal ».

Aujourd'hui, le collectif qui s'est contenté de faire signer une pétition (plus de 1 450 signatures recueillies) annonce, en l'absence de concertation, un durcissement de ses actions. « Si le projet devait être imposé, nous n'en resterions pas là, » certifie Jean-Pierre Paris. « Il est hors de question de laisser faire un tel projet sur ce site semi-naturel. À défaut, mieux vaut un champ de betteraves ! ». Des actions sont annoncées pour la rentrée.

Caroline Garnier

